

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Caroline Gény
Députée régionale Pays de la Loire

« L'accompagnement
des employeurs
reste essentiel »

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

Les Pays de la Loire présentent un tissu économique dynamique, avec de nombreuses PME industrielles et des secteurs qui peinent à recruter comme l'industrie, l'agroalimentaire et les services. Cela crée des opportunités pour l'emploi des personnes en situation de handicap, à condition que les entreprises bénéficient d'un accompagnement adapté. La région se distingue aussi par une forte culture de coopération entre acteurs publics, partenaires sociaux et réseaux économiques. Les dynamiques partenariales, notamment dans le cadre du Plan régional de l'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) et du Plan régional santé au travail, facilitent les actions en faveur de l'emploi inclusif. L'enjeu principal reste de sécuriser les parcours entre formation, emploi et maintien dans l'emploi.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

Le regard des chefs d'entreprise évolue progressivement vers une approche plus pragmatique et ouverte. L'inclusion est désormais perçue comme un levier de responsabilité sociale et comme une réponse aux difficultés de recrutement. Les entreprises engagées partagent souvent des expériences positives et deviennent des relais auprès de leurs pairs. Certaines représentations persistent toutefois, comme la complexité des démarches. L'accompagnement de l'Agefiph et de ses partenaires reste donc essentiel pour sécuriser les employeurs et diffuser les bonnes pratiques.

Quels sont vos souhaits/vos envies pour 2026 ?

Pour 2026, l'objectif est de renforcer l'impact territorial des actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous voulons poursuivre la mobilisation des entreprises et développer des démarches sectorielles adaptées aux besoins locaux. Il est aussi nécessaire d'agir davantage en amont des parcours, particulièrement sur la formation et la prévention de la désinsertion professionnelle. Enfin, nous souhaitons continuer à diffuser une culture de l'inclusion dans le monde du travail et rendre plus visibles les solutions concrètes proposées aux employeurs.

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

- 1** Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.
- 2** Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.
- 3** Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

28 678 (+ 0,6% par rapport à 2024),
soit 9,5% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 5,5%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

1 190 (+ 14,7% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 4,9%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

6 732 (- 0,2% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 6,1%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

5,5% (+ 0,2 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

40% (+ 2 pts par rapport à 2023)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

21% (stable)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

25 725 169 € Part du régional sur le total national 6,4%

8 604 049 €

**Accompagnement
des entreprises**
Part du régional
sur le total national 10,1%

7 176 743 €

Financement Cap emploi
Part du régional
sur le total national 5,1%
5 Cap emploi



9 944 376 €

**Aides et prestations
pour les personnes**
Part du régional sur le total
national 5,7%

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

Nombre de référents handicaps
accompagnés

583

Part du régional sur le total national 5%

Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région

5 972

Part du régional sur le total national 7%

Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région

129

Part du régional sur le total national 5,3%

Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation

3 145

Part du régional sur le total national 6,9%

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97%

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98%

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

01 Premier séminaire sur la compensation du handicap

Le 18 mars à Angers, près de 70 professionnels des dispositifs de compensation du handicap se sont réunis pour le premier séminaire d'interconnaissance régional. Ergonomes, experts en appuis spécifiques et spécialistes de plateformes de prêt ont échangé pour mieux se connaître et coordonner leurs actions au service des personnes en situation de handicap. Un début de dynamique collaborative à poursuivre dans les années à venir.

3 priorités

- Comprendre les missions de chacun.
- Fluidifier les parcours des bénéficiaires.
- Renforcer l'écosystème régional.

02 Accessibilité : des jeux pour comprendre

Le 14 octobre, la Ressource Handicap Formation a animé un atelier de sensibilisation à Nantes : le grand défi de l'accessibilité. Ce jeu collectif, inspiré des formats télévisés, comprend des défis, des quiz et des mises en situation pour faire expérimenter les obstacles vécus par les personnes en situation de handicap. L'objectif était d'aider les acteurs de la formation à réfléchir concrètement à ce que signifie « rendre accessible » et renforcer une culture commune de l'inclusion.

03 Pass Handi Créa : sécuriser son projet entrepreneurial

Créer ou reprendre une entreprise peut être complexe en cas de handicap. Le Pass Handi Créa, adossé au Pass Créa de la Région, propose un accompagnement sur-mesure. Des conseillers spécialisés et des ergonomes évaluent la faisabilité du projet et proposent des adaptations concrètes. Le dispositif permet également de mobiliser aides financières et ressources régionales.

